

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Degré d'occupation dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs

Maintien d'une tendance favorable

Enquête d'avril 1988

Tous les résultats de la dernière enquête de la SIA sur le degré d'occupation dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs montrent que le développement favorable se maintient dans les bureaux de planification et d'études. La stimulation saisonnière y contribue largement. Dans l'ensemble, la rentrée et le portefeuille des mandats se sont stabilisés au niveau de l'année précédente. Comme en avril 1987, 83% des participants ont annoncé une rentrée des mandats en hausse, ou équivalant à celle de l'année précédente; il en est de même en ce qui concerne le portefeuille des mandats pour 84% des participants. Ces données doivent être quelque peu nuancées selon les branches: tandis que la tendance est à peine affaiblie chez les architectes, le développement dans le bâtiment et le génie civil semble, après un ralentissement momentané, s'améliorer légèrement. 83% des ingénieurs ont annoncé une rentrée des commandes en hausse ou constante aussi bien dans la construction que dans le génie civil, alors que l'année dernière on en avait recensé 77% dans la construction et 80% dans le génie civil. L'attribution de mandats par les pouvoirs publics est restée presque inchangée.

L'activité à l'étranger reste faiblement importante pour les bureaux ayant participé à l'enquête de la SIA. On peut s'en étonner d'autant plus que les craintes liées au crash boursier et au développement défavorable des devises ne se sont jusqu'à présent pas avérées. La part des mandats pour l'étranger a malgré tout passé de 4,4% en janvier à 5,5% en avril pour les ingénieurs civils. De 13,7 mois, la réserve de travail est nettement plus grande qu'au trimestre passé (11,3) pour les ingénieurs électriciens et mécaniciens, qui enregistrent également la plus forte augmentation de personnel. Pour l'ensemble des disciplines, la réserve de travail se monte en moyenne à 10,9 mois (année précédente: 10,8 mois).

L'amélioration des perspectives d'occupation est conforme aux prévisions: 93% de tous les participants s'attendent à une marche des affaires bonne voire satisfaisante pour le trimestre prochain (année précédente: 90%).

Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du premier trimestre de 1988 avait été, par rapport au quatrième trimestre de 1987, en progression, stationnaire ou en diminution. En ce qui concerne les travaux d'édilité, 30% des architectes répondants (28% au trimestre précédent) et 78% des ingénieurs civils (76% au trimestre précédent) se sont vu attribuer de tels mandats au cours du premier trimestre de 1988.

Exportation des services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 1987 et du premier trimestre de 1988. 1,5% des architectes et 4,4% des ingénieurs civils répondants avaient eu de telles activités au cours du quatrième trimestre de 1987, 1,3% des architectes et 5,5% des ingénieurs civils au cours du premier trimestre de 1988.

Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin mars 1988 par rapport à fin décembre 1987.

Evolution du portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats, en pour-cent, à fin mars 1988 par rapport à fin décembre 1987.

Réserve de travail en mois

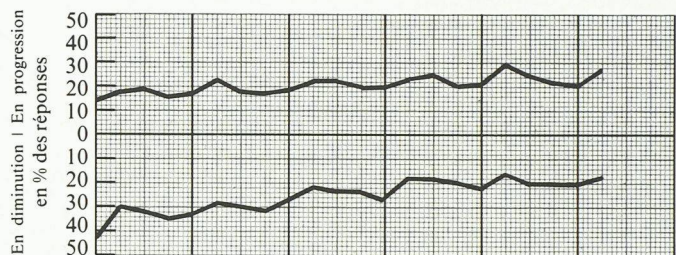
On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place.

Effectifs de personnel

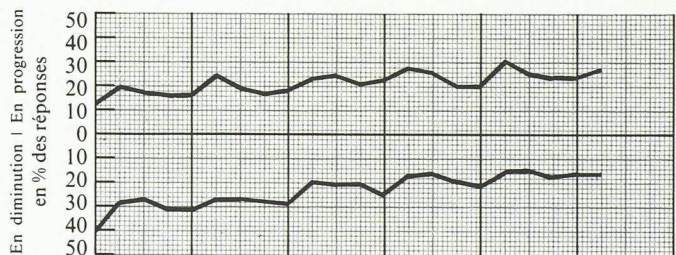
Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

| Année | 1983 | | | | 1984 | | | | 1985 | | | | 1986 | | | | 1987 | | | | 1988 | | | |
|-------|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |

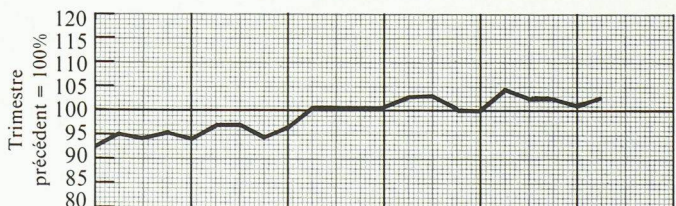
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



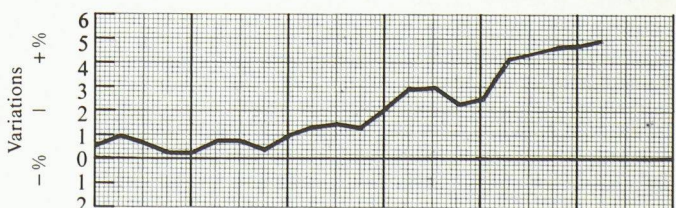
Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



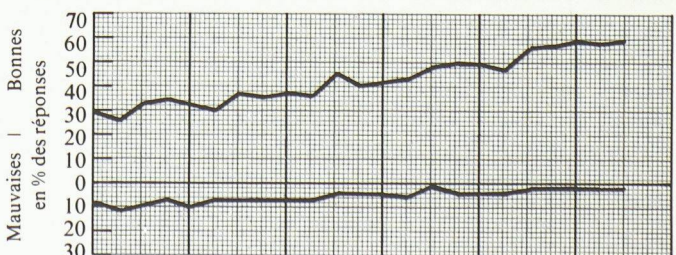
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du deuxième trimestre de 1988, les variations prévisibles des effectifs de personnel.

Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le deuxième trimestre de 1988.

**Assemblée des délégués :
une grande sérénité**

Tenue le samedi 28 mai à Berne, sous la présidence efficace du professeur Jean-Claude Badoux, toujours attentif aux points de vue exprimés par les participants, l'assemblée des délégués n'aura guère connu de moments passionnés : c'est avec sérénité que les délégués ont accepté la presque totalité des points qui leur étaient soumis et sans grande passion qu'ils en ont refusé un.

Ils n'ont pas eu le plaisir de saluer parmi eux le 10 000^e membre, M. Jean-Pierre Buttet, ingénieur électricien dipl. EPFL, admis à la SIA le 4 mai dernier, mais absent de l'assemblée. Ils s'en seront consolés en applaudissant leur 9999^e consœur.

Les informations apportées par le comité central concernaient la révision de la norme 152, en cours de travail, celle de la recommandation 380/1, approuvée par la Commission centrale des normes et qui doit permettre d'éviter la promulgation de quelque 26 règlements cantonaux en la matière (à ce sujet on a appris que la vague de scepticisme survenue en cours de consultation a été prise en compte pour la version définitive, à paraître en trois langues en septembre prochain) et du règlement 103 (dont les détenteurs actuels recevront les corrections approuvées par la CCN). L'unification de la formule de contrat avec celles utilisées par les pouvoirs publics est par contre actuellement ensablée, mais tout espoir d'aboutir n'est pas abandonné.

Malgré les dépenses du 150^e anniversaire, les comptes 1987 sont conformes au budget, bouclant par un modeste déficit de 176 000 francs, aisément supportable par la fortune de la société. Ce que les délégués ont reconnu par l'approbation unanime des comptes.

Par contre, la proposition d'introduire une demi-cotisation de la part des membres de plus de 65 ans n'a pas trouvé grâce à leurs yeux (75 non, 59 oui), sans que les arguments des opposants soient très pertinents : comment pourrait-on nier que la situation matérielle des retraités d'aujourd'hui n'a rien de commun avec celle de leurs prédécesseurs du moment où a été décidée l'exemption de la cotisation, de sorte que 50 francs par an ne sont pas un boulet ? Il est frappant de constater que les exigences légitimes des délégués et des membres envers la société et ses périodiques ne s'accompagnent pas d'une excessive générosité.

C'est d'un commun accord et sans discussion que l'assemblée et le comité central se sont résolus à renoncer à toute modification de la clé de répartition des délégués des sections.

Même l'approbation (sans opposition) des normes 181 (Protection contre le bruit dans le bâtiment), 240 (Ouvrages métalliques), 251 (Chapes flottantes), 252 (Revêtements de sols industriels sans joints), 318 (Aména-

gement extérieur) et 342 (Protection des baies contre le soleil et les intempéries) ainsi que des amendements à la norme 256 (Plafonds suspendus en éléments préconfectionnés) s'est faite sans la moindre vague. A peine fut-il relevé, avec beaucoup de modération, qu'on y trouve certains paragraphes dignes du regretté M. de La Palice...

Le rapport du professeur Benedikt Huber sur le projet d'innovation en matière de logements et d'aménagements n'avait hélas pas non plus de quoi susciter l'enthousiasme. Rappelons qu'il s'agissait, à l'initiative de la section bernoise, d'obtenir de la Caisse de prévoyance qu'elle finance un projet-modèle, destiné à servir d'exemple aux investisseurs immobiliers institutionnels. L'écho rencontré a été des plus décevants, que ce soit de la part de la majorité des partenaires de la SIA au sein de la Caisse de prévoyance ou de cette dernière elle-même, qui juge illégaux tous critères d'appréciation autres que commerciaux ! Ses responsables feraient bien de réfléchir au fait que des bureaux SIA renoncent à s'affilier à la caisse à cause de son attitude en la matière. Le groupe de tra-

vail de la SIA ne renonce toutefois pas tout à fait au projet et se promet de revenir à la charge.

Un motif de satisfaction toutefois pour la section bernoise : la modification proposée de ses statuts est adoptée sans opposition. Sur une question de M^{me} Juillard, le comité central a confirmé qu'il n'attendait pas passivement l'échéance de 1992 et l'émergence de normes européennes, mais qu'il était en liaison avec le Comité européen des normes (CEN) et que la SIA participait à l'élaboration de toutes les normes européennes auxquelles elle est intéressée. Par ailleurs, les journées 1988 du Groupe spécialisé des ponts et charpentes seront précisément consacrées au thème des normes européennes.

Le comité central a enfin pris note du désir de donner un prolongement à la réussite des journées sur la corrosion, par la diffusion aux membres SIA des rapports de la Commission sur la corrosion, précieuses sources d'information sur un domaine encore trop méconnu.

Jean-Pierre Weibel

Groupes spécialisés**Questions énergétiques :
constitution d'un groupe
de réflexion du GII romand**

Notre pays doit résoudre ces prochaines années des problèmes techniques d'importance nationale, notamment dans les domaines de l'énergie et des transports. Il est indispensable que nos autorités puissent s'appuyer sur des avis autorisés et pondérés, formulés en dehors de tous intérêts économiques ou politiques.

La SIA constitue l'un des lieux privilégiés où peuvent s'exprimer des points de vue compétents, dans le cadre de délibérations exemptes de la passion de tant de stériles débats contradictoires. Cette capacité d'examen objectif et compétent des grands problèmes s'accompagne du devoir de prendre position publiquement à leur sujet.

C'est pourquoi la mise sur pied par le GII d'un groupe de réflexion sur les questions énergétiques mérite une large attention de la part de tous les membres SIA ; souhaitons qu'une participation étoffée et de qualité permette l'élaboration de prises de position convaincantes et utiles à la communauté nationale.

Rédaction

Conformément à l'un de ses objectifs, le GII romand¹ veut apporter une contribution au débat d'une grande actualité sur les questions énergétiques. A cet effet, il constitue un groupe de réflexion dont le premier mandat sera de se prononcer sur le rapport présenté au Conseil fédéral par le groupe d'experts EGES². L'activité du groupe de réflexion GII dépassera toutefois largement le cadre de ce premier mandat, qui servira en quelque sorte d'introduction à ses activités futures.

Les membres du GII romand désireux d'apporter leur contribution à cette réflexion sont invités à participer aux travaux de ce groupe. Vu le caractère fondamental que nous voulons donner à cette réflexion, il est expressément requis que toute participation soit strictement personnelle, exempte d'intérêts privés ou particuliers, apolitique, constructive et aussi objective que possible.

Deux séances auront lieu à l'EINEV³, à Yverdon-les-Bains, les 28 juin et 7 juillet prochains à 18 heures.

Lors de la première rencontre, trois exposés d'environ 20 minutes chacun auront pour but d'introduire le sujet ; ils seront

¹ Groupement des ingénieurs de l'industrie ; secrétariat romand : case postale 446, 1211 Genève 11, tél. 022/32 80 00.

² Scénarios énergétiques : préalables, conditions et conséquences d'un abandon de l'énergie nucléaire en Suisse (disponible à l'Office central des imprimés et du matériel, 3003 Berne).

³ Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud, route de Cheseaux 1, 1401 Yverdon-les-Bains.

suis d'une discussion d'une heure environ; cette discussion aura pour but d'introduire le débat. Afin de progresser, la formule du débat libre sera remplacée lors de la seconde séance par la présentation de positions et d'avis individuels sous forme d'exposés de 10 à 20 minutes. Les textes de ces exposés et les conclusions des discussions seront rassemblés et constitueront la prise de position que le GII présentera au secrétariat général de la SIA d'ici à la fin du mois de juillet 1988.

Les participants qui désirent énoncer des remarques sur les exposés pourront les communiquer au soussigné jusqu'au 14 juillet 1988.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du soussigné. Les personnes désireuses d'apporter leur contribution sous forme d'exposé sont priées de s'inscrire d'avance; elles en remettront le texte écrit le jour de la conférence au plus tard.

Nous espérons que les membres du GII romand seront nombreux à apporter leur point de vue dans notre débat.

Nicolas Peguiron
Mi-Côte 19
2400 Le Locle

ICED 89 – International Conference on Engineering Design

Harrogate (Angleterre), août 1989 – Appel à communications

Cette conférence est organisée par la prestigieuse «Institution of Mechanical Engineers» (IME) anglaise, avec l'appui de la FEANI et de diverses organisations professionnelles, dont la SIA. Elle permettra de présenter des idées et des expériences nouvelles en matière de conception dans le domaine de l'ingénierie.

Pour proposer une contribution, il faut faire parvenir pour le 13 juillet 1988 un résumé de 400 à 500 mots, en anglais, à l'IME, 1, Birdcage Walk, Westminster, London SW1H 9JJ (G.-B.). Les auteurs retenus par l'IME devront rédiger leur communication pour fin 1988.

A l'occasion de la conférence, en août 1989, le GII organisera pour tous les participants un voyage à Harrogate, centre présentant un grand intérêt aussi bien industriel que touristique.

Renseignements et documentation: secrétariat GII/SIA, tél. 022/32 80 00 (M^{me} Longepierre).

Sections

SVIA

Candidatures

M. Heinz Bargmann, ingénieur mécanicien, diplômé de la Technische Hochschule de Vienne en 1966.
(Parrains: MM. M. Del Pedro et J.-C. Badoux.)

M. Didier Caron, architecte diplômé EPFL en 1987.

(Parrains: MM. M. Kreil et H. Collomb.)
M. Nicolas Delachaux, architecte diplômé EPFL en 1988.

(Parrains: MM. R. Vittone et O. Fazan.)
M. Jacques Falconnier, ingénieur mécanicien, inscrit au REG «A» en 1987.

(Parrains: MM. J. Chauvy et P. Chuard.)
Candidature agréée par l'assemblée générale de la SVIA, le 25 mars 1988.

M. Keyhan Farhoumand, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1972.

(Parrains: MM. N. Ashtari et J. Jirousek.)
M. André Flueckiger, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1988.

(Parrains: MM. J.-C. Badoux et M. Mingard.)

M. Philippe Gasser, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1988.

(Parrains: MM. Ph. Bovy et J.-C. Badoux.)
M. Daniel Mosini, ingénieur génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1977.

(Parrains: MM. J.-P. Indermühle et R. Jaquier.)

M. Carlos-Nestor Quijano, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains: M^{lle} V. Dubois et M. J.-C. Badoux.)

M. Gabriele Rossi, architecte, diplômé de Columbia University of New York.

(Parrains: MM. D. Wurlod et J. Richter.)
M. Charles-Philippe Thévenaz, architecte, diplômé EPFL en 1988.

(Parrains: MM. P. Prod'hom et M. Gut.)
M. Jacques Vicari, architecte, diplômé EAUG en 1955.

(Parrains: MM. J.-C. Badoux et J.-B. Ferrari.)

M. Andreas Walther, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1983.

(Parrains: MM. D. Noir et R. Walther.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée, par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section genevoise

Candidatures

M. Olivier Broto, ingénieur civil EPFL, 1987.

(Parrains: MM. Franco Benini et Pierre Moser.)

M. Gabriel Guscetti, ingénieur civil EPFL, 1986.

(Parrains: MM. Renaud Favre et René Epars.)

M. Jean-Yves Iseli, ingénieur civil ETS, 1966 + REG «A» en 1987.

(Parrains: MM. Erricos Lygdopoulos et Alfred Brugger.)

M. Michael Kanapin, architecte RWTH Aachen, 1977.

(Parrains: MM. Christian Baumgartner et Patrice Bezos.)

M. Patrick Richard Plottier, architecte EAUG, 1967.

(Parrains: MM. Denis Dubois-Ferrière et Ugo Brunoni.)

M. Daniel Starrenberger, ingénieur civil EPFL, 1985.

(Parrains: MM. André Roget et Renaud Favre.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée, par avis écrit au Comité de la section, dans un délai de 30 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Point final

Un sondage effectué par l'*Hebdo* (N° 20 du 19 mai 1988) auprès d'un échantillon de 246 gymnasiens romands (une classe scientifique et une classe classique par canton) a montré que la motivation de ces élèves n'a pas de quoi susciter l'espoir face au manque aigu d'ingénieurs que la Suisse va devoir affronter ces prochaines années. Ce n'est en effet que 13,8% d'entre eux qui se destinent à cette profession, alors que 30,9% veulent devenir biologistes, chimistes, physiciens ou médecins, nonobstant la pléthore régnant aujourd'hui déjà dans certaines de ces professions.

Dans le domaine de l'ingénierie, deux branches connaissent une faveur prioritaire: le génie de l'environnement et la biotechnique. Viennent en suite les énergies nouvelles, les télécommunications, l'informatique, la robotique, le génie civil, le nucléaire, la mécanique, la microtechnique, l'électronique, l'électricité, le génie des matériaux et le génie chimique. Cette échelle de motivations reflète la part que la pollution tient dans les préoccupations de ces gymnasiens, mais ne témoigne guère d'une bonne information sur les rôles respectifs de ces domaines dans une lutte efficace pour la préservation du milieu vital – et encore moins dans le mode de vie de ces adolescents!

On retiendra un aspect consternant de ce sondage: l'indifférence voire le mépris dans lequel une bonne part des élèves et des enseignants non scientifiques tiennent une technique dont ils ne se font pas faute de profiter. Cette incompréhension face au monde de la science se situe évidemment aux antipodes de l'humanisme dont elle se réclame.

Cela signifie qu'un immense effort d'information est nécessaire, même parmi des milieux supposés être bien informés, pour rendre une image favorable à l'activité des ingénieurs. Mais voilà: les spécialistes de l'information ne font preuve de sollicitude envers ces professions que l'espace d'un sondage. Le reste du temps, technique et industrie servent surtout de cibles, selon une idéologie néfaste professant que gagner de l'argent par la technique représente le comble de la turpitude.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef